Depuis 2011 le dispositif de facturation et de télétransmission a changé. Il incite majoritairement les professionnels de la santé à utiliser le téléservice pour facturer et gérer la partie administrative de leur travail. Utiliser un service de facturation pour les infirmiers représente actuellement un gain de temps non négligeable, que tous les acteurs du monde médical apprécient largement.Ce dispositif révolutionne vraiment les tâches quotidiennes en simplifiant au mieux les diverses étapes, chronophages et stressantes, du processus de recouvrement des actes.

Facturation et télétransmission: un avantage pour tous

Les pouvoirs publics ainsi que la cible concernée, infirmiers libéraux en première ligne, soulignent les avantages de ce mode de déclaration. Ils concernent d'ailleurs aussi bien le professionnel de la santé que le patient lui-même.

En effet, le procédé va permettre un remboursement beaucoup plus rapide des sommes dépensées pour les actes médicaux. C'est lié au traitement plus performant des feuilles de soins. Pour cela, le professionnel de santé dispose d'un lecteur de carte Vitale et d'un logiciel adapté à la télétransmission. En conséquence le **malade** n'a plus besoin d'envoyer un courrier postal à la Caisse d'Assurance Maladie.

L**'infirmer libéral** de son côté aura le choix entre plusieurs solutions de déclaration selon ses désirs et son type de patientèle. Il pourra à sa guise facturer plusieurs fois dans le mois ou choisir de le faire une fois les 30 jours écoulés. Les pièces à traiter seront aussi envoyées au choix par courrier, mail ou application sécurisée.

La télétransmission est enfin très économique pour la **collectivité**. Le coût moyen de gestion d'une feuille de soins électronique est de 0,27€ contre 1,74€ pour une feuille de soins papier. (Chiffres recueillis sur le site d'Ameli).

Un suivi des paiements

Les services de facturation offrent aussi au professionnel de santé un **accès suivi à ses dossiers de remboursement**
. Le moindre problème est immédiatement mis en évidence, comme un éventuel rejet de paiement notifié par une caisse ou un traitement beaucoup plus long des actes notifiés.

En ayant plus de temps libre, moins de facteurs de stress, les professions libérales pourront ainsi mieux s'investir dans leur lourde tâche, celle d'aider les patients à bien vivre au quotidien.